



Recherche de la paix

Les efforts de Faure et Eyadema Gnassingbé rappelés à Abidjan

Le 22 mai 2025, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a assisté à Abidjan en Côte d'Ivoire, à la cérémonie solennelle de remise du Prix Félix Houphouët-Boigny-Unesco pour la recherche de la paix 2024, en qualité d'invité d'honneur.



PAGE 3

DÉVELOPPEMENT LOCAL



Tovia

"Notre démarche n'est pas contre quelqu'un. Elle est pour le Togo", Koamy Gbloekpo Gomado

« Notre démarche n'est pas contre quelqu'un. Elle est pour le Togo. » Cette phrase, à elle seule, résume l'essence du regroupement citoyen Tovia (Togolais, viens agir). Un appel vibrant lancé, ce samedi 24 mai à Lomé, non pas aux calculs partisans, mais aux consciences prêtes à bâtir ...

PAGE 8

PRODUITS FNFI



Echos des bénéficiaires

Revendre des céréales et oléagineux dans le grand marché de Kara : l'histoire d'Essoyomewe

Kadanga Essoyomewe est occupée ces jours-ci. Qu'elle aille dans les zones rurales pour acheter ...

PAGE 2

ECONOMIE

Umoa-Titres

Un succès réitéré sur le marché régional

Le Togo a marqué un nouveau coup de maître sur le marché financier de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa), ce vendredi 23 mai 2025. Le Trésor public a levé 22 milliards FCFA, dépassant son objectif initial ...

PAGE 5



L'ère des privilèges s'achève

Faure Gnassingbé sonne la fin des factures payées par l'État

Conformément à la politique d'équité et de rationalisation des dépenses de l'Etat, le ministre de l'Économie et des Finances, Essowè Georges Barcola, a dans une circulaire, notifié à tous ses collègues ...

PAGE 11

DERNIERES HEURES

Solidarité en actes : le pays tend la main aux sinistrés des catastrophes naturelles

Dans un pays de plus en plus exposé aux caprices du climat, le mot solidarité prend un sens concret. À Atakpamé, dans la région des Plateaux, le ministère de l'Action sociale a donné le ton d'une vaste opération d'assistance destinée aux victimes des récentes catastrophes naturelles.

Inondations, tornades, incendies..., le bilan est lourd. Pour y répondre, le gouvernement distribue vivres et biens de première nécessité. L'objectif est d'aider les sinistrés à subvenir à leurs besoins essentiels et à reconstruire progressivement leur quotidien.

Cette mobilisation nationale concerne toutes les victimes recensées depuis le début de l'année 2025. Elle incarne une volonté ferme de « renforcer la résilience des populations » face à des épisodes climatiques de plus en plus violents.

« L'État ne vous abandonnera pas », a promis le préfet de l'Ogou, Noël Ekpe. Plus qu'une parole, c'est un engagement renouvelé envers les plus vulnérables.



	<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg); font-weight: bold; font-size: 2em;">SOMMAIRE</p> <p>Bénin/Justice Le parti le Libéral et des agents du ministère de l'Intérieur placés sous mandat de dépôt</p>  <p style="text-align: right;">P 5</p>	<p>Accès à l'eau potable Mécanismes pour un Togo abreuvé</p>  <p style="text-align: right;">P 6&7</p>	<p>Journée de l'Afrique Bouchra Hajji porte un message du volleyball African</p>  <p style="text-align: right;">P 10</p>
---	---	---	---

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

Revendre des céréales et oléagineux dans le grand marché de Kara : l'histoire d'Essoyomewe

Kadanga Essoyomewe est occupée ces jours-ci. Qu'elle aille dans les zones rurales pour acheter en grande quantité des céréales et des oléagineux ou qu'elle parte vendre ses produits dans le grand marché de Kara, ses journées sont désormais partagées entre ses responsabilités familiales et son Activité Génératrice de Revenus. Pourtant, il y a quelques années, quand elle quittait le campus sans diplôme par manque de moyens financiers, sa vie était très différente.

Chaque jour, des milliers de femmes Togolaises se livrent à des activités commerciales diverses au Togo ou au-delà des frontières nationales. Elles achètent et vendent de tout, des produits agricoles aux produits manufacturés. Ce sont surtout elles qui traversent les frontières pour aller acheter des produits dans les pays limitrophes. Elles dirigent également la plupart des petites exploitations agricoles. Dans la famille de Kadanga Essoyomewe par exemple, pratiquement toutes les femmes sont des commerçantes : sa mère et plusieurs de ses tantes maternelles. Contrainte d'abandonner ses études universitaires pour des raisons économiques, c'est donc tout naturellement qu'Essoyomewe décide de suivre la même voie que sa mère et ses tantes. "Ma mère et mes tantes ont réussi avec le commerce. Alors je me suis demandée

pourquoi pas. J'ai échangé avec mes parents et ils n'étaient pas contre". Au Togo comme ailleurs en Afrique, la demande en produits céréaliers des populations urbaines augmente rapidement et offre des occasions uniques pour le secteur céréalier, non seulement pour les agriculteurs et agricultrices, mais aussi pour les revendeuses de nos marchés. "La demande en produits céréaliers dans les marchés est très forte. J'ai donc décidé de commencer par revendre du maïs", nous confie-t-elle. Avec ses ressources et l'apport de sa mère, elle trouve une petite baraque au marché et devient officiellement revendeuse de céréales.

C'est par ses amies du marché qu'elle entend parler pour la première fois des produits FNFI. Au début, elle était dubitative. Car, avant le lancement des activités du FNFI, elle

avait déjà tenté à plusieurs reprises de faire des prêts auprès d'usuriers et autres acteurs du domaine. Mais, elle a été découragée par les taux d'intérêt élevés et les garanties exigées. Des contraintes qui jouent effectivement un rôle majeur dans l'exclusion des

et décide de faire le pas. Ainsi, elle obtient le Produit APSEF, Accès des Pauvres aux Services Financiers. "Je peux vous dire que mon seul regret c'est d'avoir traîné les pas. Le taux d'intérêt est très souple pour nous les femmes", confesse-t-elle. Le crédit

Après le lancement du produit Nkodédé, elle y voit une opportunité. Elle a rapidement fait les démarches et a obtenu 2 000 000 FCFA. Avec cette somme, elle stocke désormais des sacs de céréales et revend également des oléagineux. Son commerce s'est développé rapidement, et ses bénéfices ont augmenté en conséquence. Les oléagineux, en particulier, se sont avérés essentiels pour la croissance de son entreprise. Grâce à sa réussite, elle est désormais en mesure d'aider les autres et en est fière.

Mais, elle a encore un objectif. À l'entendre, l'urbanisation en cours a entraîné une modification des préférences alimentaires, la tendance allant vers des produits céréaliers plus transformés et littéralement prêts à l'emploi, ce qui ouvre la voie à de nouvelles valeurs ajoutées. Elle veut donc se lancer dans les prochaines années dans la transformation des produits céréaliers et compte sur le FNFI. "Avec le FNFI, nous les femmes pouvons réaliser nos rêves", conclut-elle.



Kadanga Essoyomewe

femmes du marché formel du crédit. Et lorsqu'elles ont accès, les femmes se voient généralement imposer des conditions de prêt plus strictes que les hommes. Essoyomewe n'a donc pas voulu tenter l'aventure. C'est pratiquement 6 mois après, c'est-à-dire en juillet 2015 que par des témoignages des femmes du marché, elle est finalement convaincue

contribue à mettre de l'huile dans les rouages des femmes commerçantes. Elles sont des centaines de milliers à bénéficier de l'accompagnement du FNFI depuis 2014. Comblée par ce succès, Essoyomewe a rapidement diversifié ses produits céréaliers avec ses bénéfices et les prêts successifs obtenus.

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



tm

Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley
Responsable web :
Carlos Amevor
Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari
Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi
Imprimerie: Direct Print
Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Recherche de la paix

Les efforts de Faure et Eyadema Gnassingbé rappelés à Abidjan

Le 22 mai 2025, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé a assisté à Abidjan en Côte d'Ivoire, à la cérémonie solennelle de remise du Prix Félix Houphouët-Boigny-Unesco pour la Recherche de la paix 2024, en qualité d'invité d'honneur.

Il était aux côtés du président Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire et de Audrey Azoulay, directrice générale de l'Unesco et bien d'autres personnalités engagées dans la recherche de la paix.

À cette 35ème édition, la distinction est décernée à António Luís Santos da Costa, président du Conseil européen et ancien Premier ministre du Portugal pour son engagement en faveur de la paix, du multilatéralisme, du dialogue et du développement durable.

Par ailleurs, un prix spécial a été attribué à la Fundación de Desarrollo Social Afroecuatoriana AZÚCAR, pour son action en faveur des droits des Afro-descendants

et son engagement pour une société plus inclusive et équitable.

Dans son intervention, le président de la République de Côte d'Ivoire a d'abord rappelé l'historique et le sens du Prix Félix Houphouët-Boigny-Unesco.

Il a ensuite félicité le récipiendaire pour ses efforts en faveur d'un monde paisible, équitable et juste, conformément aux idéaux de l'ancien président ivoirien qui porte le nom de cette distinction honorifique.

Le président Ouattara s'est réjoui de la présence d'imminentes personnalités et particulièrement du président du Conseil de la République togolaise, qui œuvre inlassablement au rapprochement des peuples, à la recherche de la paix et la stabilité dans la sous-région et sur le continent notamment en République démocratique du Congo (RDC).

« Au nom du gouvernement et du peuple ivoiriens ainsi qu'à mon nom personnel, je voudrais exprimer mes sincères remerciements à mon frère et ami le président Faure Gnassingbé qui a effectué spécialement le déplacement pour être avec nous et participer à cette cérémonie. Monsieur le président, votre présence à nos côtés ne nous surprend guère. En effet, votre illustre père, le président Eyadema était un ami fidèle du président Félix Houphouët-Boigny. Votre père et moi étions les dernières personnes à rendre visite au président Houphouët-Boigny en Suisse avant qu'il ne revienne en Côte d'Ivoire pour continuer ses soins. Votre présence est donc le témoignage de la fidélité de votre amitié et de votre fraternité avec le peuple de Côte d'Ivoire », a déclaré le président Ouattara.

Créé en 1989, le Prix

Félix Houphouët-Boigny-Unesco récompense des personnalités, institutions ou organisations ayant apporté une contribution significative à la promotion, à la recherche et au maintien de la paix, en

engagement en faveur d'un monde fondé sur la tolérance, la coopération et le respect mutuel.

En marge de la cérémonie, le président du Conseil a



Photo de famille des officiels

accord avec les valeurs de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et les principes de la Charte des Nations unies.

À travers cette distinction, l'Unesco réaffirme son

eu un entretien avec le président Ouattara. Les deux dirigeants ont passé en revue la coopération et les perspectives dans les domaines mutuellement bénéfiques.

Edem Dadzie

RDC-Rwanda

L'UE et le Togo vont unifier leurs efforts pour une solution durable

En marge de la cérémonie solennelle de remise du Prix Félix Houphouët-Boigny-Unesco pour la recherche de la paix 2024 qui s'est déroulée le 22 mai 2025 à Abidjan en Côte d'Ivoire, le président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé s'est entretenu avec le président du Conseil européen, António Luís Santos da Costa.

Ce dernier est le lauréat du Prix Félix Houphouët-Boigny-Unesco pour la recherche de la paix 2024, pour son engagement en faveur de la paix, du multilatéralisme, du dialogue et du développement durable. Les deux leaders ont passé en revue le partenariat Togo-UE en particulier dans les domaines à fort impact économique et social. Le président du Conseil européen a réitéré l'engagement de l'UE à soutenir les efforts du Togo pour atteindre ses objectifs de développement dans le cadre d'un partenariat mutuellement bénéfique.

Le président du Conseil togolais, Faure

Essozimna Gnassingbé et le président du Conseil européen, António Luís Santos da Costa ont également examiné les questions de paix et de sécurité en Afrique, particulièrement en République démocratique du Congo (RDC). Ils ont échangé sur l'état d'avancement des efforts de médiation engagés par le Togo pour la résolution de la crise à l'Est de la RDC.

Face à une situation sécuritaire préoccupante, les deux leaders ont convenu de renforcer la coordination des initiatives diplomatiques et d'unir les efforts pour parvenir à une solution durable dans cette région.

Le président du Conseil de la République togolaise a réaffirmé l'engagement du Togo en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique, saluant le rôle de l'Union européenne en matière de soutien humanitaire et diplomatique.

TM

L'ère des privilèges s'achève

Faure Gnassingbé sonne la fin des factures payées par l'État

Conformément à la politique d'équité et de rationalisation des dépenses de l'État, le ministre de l'Économie et des Finances, Essowé Georges Barcola, a dans une circulaire, notifié à tous ses collègues du gouvernement que leurs factures domestiques d'eau et d'électricité ne seront plus payées par le Trésor public. Une décision qui fait montre du leadership du président du Conseil, Faure Gnassingbé.

À partir du mois de mai 2025, les factures domestiques d'eau et de courant des ministres seront payées par eux-mêmes. Cette mesure qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de la gouvernance publique et de la rationalisation des charges supportées par le budget de l'État, vise selon le ministre Georges Barcola, à « renforcer l'équité et la responsabilité dans la gestion des ressources publiques, en alignement avec les principes de bonne gouvernance, de sobriété de l'État et d'exemplarité attendue des hauts responsables publics. »

Dans sa note, le ministre des Finances a également invité ses collègues à prendre des dispositions en relation avec la TdE et la CEET, pour les paiements de leurs factures domestiques, dès la fin de

ce mois de mai.

Réformes, gages d'efficacité des interventions de l'État

Le gouvernement togolais s'est engagé dans un vaste chantier de réformes des finances publiques, avec l'adoption d'une nouvelle

l'allocation des ressources.

Ainsi, depuis l'exercice budgétaire 2021, le transfert de l'ordonnancement des dépenses aux ministres et présidents des institutions a été mis en œuvre.

Le budget de l'État pour 2025, par exemple, met



Essowé Georges Barcola, ministre de l'Économie et des Finances

loi organique en 2014, la LOLF 2014. Les réformes des dépenses publiques au Togo visent à améliorer la gestion des finances publiques, à renforcer la fiscalité et à optimiser

l'accent sur la sécurité et le bien-être des citoyens, tout en incluant des réformes fiscales.

Affo-Djèlè Alarba

Bénin/Justice

Le parti le Libéral et des agents du ministère de l'Intérieur placés sous mandat de dépôt

Le calendrier ne pouvait être plus sensible. À moins d'un an de l'échéance présidentielle, la CRIET a ouvert un front judiciaire d'envergure en inculquant, dans la nuit du 21 au 22 mai, deux responsables du ministère de l'Intérieur ainsi que Richard Boni Ouorou, fondateur du parti Le Libéral, pour « corruption d'agents publics » et « blanchiment de capitaux ».

Selon le procureur spécial Mario Mètonou, les faits concernent des transactions financières illicites entre l'entrepreneur politique et des fonctionnaires, dans le but d'obtenir le récépissé officiel de son parti. L'affaire, rendue publique le 16 mai dernier, a rapidement pris une tournure politique, les

mis en cause ayant, selon le parquet, reconnu les faits lors de l'instruction.

Le chef du parti Le Libéral aurait lui-même reconnu avoir versé 7 millions de francs CFA pour accélérer l'agrément de son parti. L'un des fonctionnaires inculpés, directeur des partis politiques et des affaires électorales, a admis avoir touché 5 millions de francs CFA, une somme retrouvée à son domicile lors d'une perquisition. Un troisième fonctionnaire, secrétaire général du ministère, est également poursuivi mais reste libre, non placé sous mandat de dépôt.

Malgré les tentatives de leurs avocats de convaincre le juge des libertés et de la détention,

les inculpés ont été placés en détention provisoire, preuve de la gravité avec laquelle le parquet entend traiter le dossier.

Jusqu'à son interpellation, Richard Boni Ouorou multipliait les apparitions médiatiques et vidéos virales, où il se présentait comme un entrepreneur à succès établi au Canada, visionnaire, proche du peuple, et potentiel candidat en 2026. Il surfait sur une image de réformateur audacieux, cultivant un style direct, accessible et généreux. Aujourd'hui, cette image est sérieusement écornée. Sur les réseaux sociaux, ses vidéos sont devenues matière à moquerie. L'homme qui prétendait incarner la rupture

semble désormais incarner, aux yeux d'une partie de l'opinion, un système qu'il prétendait combattre.

moraliser la vie publique. Pour d'autres, elle pourrait aussi être interprétée comme un signal politique adressé



Boni Ouorou, fondateur du parti le Libéral

Cette affaire, menée tambour battant par la CRIET, soulève une double lecture. Pour certains, elle témoigne d'une volonté affirmée de

à un adversaire potentiel, alors que la succession de Patrice Talon ouvre une ère d'incertitudes.

T.M.

Côte d'Ivoire/PDCI

Tête du PDCI : Thiam reste président mais toujours inéligible à la présidentielle

L'opposant ivoirien Tidjane Thiam peut souffler : il conserve la présidence du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) après plusieurs mois de bataille judiciaire. Toutefois, sa route vers la présidentielle d'octobre 2025 reste juridiquement compromise. Le tribunal d'Abidjan a rendu un verdict en demi-teinte jeudi 22 mai, qui confirme son leadership au sein du PDCI tout en maintenant l'ombre d'une inéligibilité persistante.

Au cœur de l'affaire : un recours porté par Valérie Yapo, militante du parti, contestant l'élection de M. Thiam en décembre 2023. Elle estimait qu'il ne possédait pas la nationalité ivoirienne à cette date, condition pourtant essentielle selon les statuts du parti. L'ancien patron de Crédit Suisse, naturalisé français depuis 1987, n'avait en effet officiellement renoncé à sa nationalité française qu'en mars 2024, dans une démarche visant à retrouver sa citoyenneté d'origine.

La justice ivoirienne a reconnu que l'élection initiale de Tidjane Thiam était irrégulière, car intervenue à un moment où il n'était pas pleinement reconnu comme citoyen ivoirien. Mais l'opposant a aussitôt réagi : il a présenté sa démission mi-mai et a été réélu dans les règles après régularisation de sa situation administrative.

« Le PDCI sort renforcé de cette épreuve », a commenté

son avocat, Me Rodrigue Dadjé. Quant à la plaignante, elle jubile : « J'ai fait valoir le droit. J'avais raison », a-t-elle déclaré à la presse. Cette manœuvre procédurale permet à Thiam de maintenir son cap à la tête du plus vieux parti de Côte d'Ivoire, mais n'efface pas l'obstacle majeur : son inéligibilité à la présidentielle reste d'actualité. Le verdict du tribunal ne tranche pas la question de sa participation à l'élection présidentielle du 25 octobre. Le Code électoral ivoirien impose des conditions strictes de nationalité, et malgré la renonciation officielle à sa citoyenneté française, les autorités électorales n'ont pas encore validé son dossier.

Le flou demeure donc sur la capacité de Tidjane Thiam à se présenter. Il figure pour l'heure parmi les opposants exclus du processus électoral, au même titre que d'autres figures majeures de l'opposition. Ses avocats soutiennent pourtant qu'il n'a jamais formellement perdu sa nationalité ivoirienne, une ligne de défense que les autorités n'ont pas confirmée. Dans un paysage politique marqué par les incertitudes, le président sortant Alassane Ouattara, en poste depuis 2011, n'a toujours pas clarifié ses intentions pour 2025, alimentant les spéculations sur une possible nouvelle candidature.

T.M.

Afrique/Sécurité

Terrorisme : la Cedeao finalise sa force anti-terroriste malgré les fractures régionales

La Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) maintient le cap sur la création d'une force régionale de lutte contre le terrorisme, malgré le retrait des pays de l'AES. Une rencontre des ministres de la Défense et des Finances est prévue d'ici mi-juin pour plancher sur le financement de l'initiative.

Face à une insécurité persistante et meurtrière, la Cedeao veut se doter rapidement d'une force régionale dédiée à la lutte contre le terrorisme. C'est le message qu'a tenu à faire passer Omar Alieu Touray, président de la Commission de l'organisation, mercredi 21 mai, dans un entretien accordé à France 24. « Les pays ont indiqué qu'ils étaient prêts à contribuer avec des troupes. Nous avons fait beaucoup de progrès », a-t-il affirmé, tout en annonçant une réunion imminente des ministres des Finances et de la Défense des États membres.

Cette rencontre, attendue avant la mi-juin, aura pour but de préciser les mécanismes de financement de la future force, appelée à agir dans un contexte de menaces croissantes. Du nord du Bénin – endeuillé mi-avril par une attaque jihadiste ayant coûté la vie à plus de cinquante soldats – au nord du Nigeria, régulièrement ciblé par Boko Haram et les groupes affiliés à l'État islamique, les foyers de violence ne cessent de se multiplier.

Mais la dynamique sécuritaire régionale est aujourd'hui confrontée à une réalité politique complexe. Les départs du Mali, du Burkina Faso et du Niger – regroupés au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES) – ont fracturé l'unité ouest-africaine. Les trois États sahéliers reprochent à la Cedeao son

grandit quant à la capacité des États ouest-africains à juguler, de manière coordonnée, une menace terroriste de plus en plus diffuse. Le départ des pays les plus exposés prive la Cedeao de forces militaires aguerries et de terrains stratégiques dans la lutte contre les groupes jihadistes.

« Individuellement, il sera



Des militaires de la Cedeao

alignement supposé sur les positions françaises, et ont préféré faire cavalier seul.

Un revers que le président de la Commission refuse d'acter comme une fatalité. « Je reste optimiste que l'Afrique de l'Ouest restera ensemble. Nous gagnons tous à être unis », a-t-il déclaré, en appelant à ne pas fermer définitivement la porte à une coopération sécuritaire avec l'AES. « Même s'ils ont décidé de rester en dehors de la Cedeao, il devrait encore y avoir un moyen de collaborer pour maintenir la sécurité régionale. »

En toile de fond, l'inquiétude

difficile de lutter contre l'insécurité à laquelle nous sommes tous confrontés », a reconnu Omar Alieu Touray, soulignant le besoin urgent de bâtir des alliances, même informelles, au-delà des clivages institutionnels.

Entre volonté politique, impératif de financement et défis géopolitiques, la Cedeao joue désormais une partie serrée. L'enjeu dépasse la simple création d'une force armée : il s'agit de redéfinir un socle de solidarité sécuritaire dans une région plus fracturée que jamais.

T.M.

Umoa-Titres

Un succès réitéré sur le marché régional

Le Togo a marqué un nouveau coup de maître sur le marché financier de l'Union monétaire ouest-africaine (Umoa), ce vendredi 23 mai 2025. Le Trésor public a levé 22 milliards FCFA, dépassant son objectif initial de 20 milliards. Un signe traduisant la confiance des investisseurs.

Ils étaient 34 à répondre à l'appel, selon l'agence Umoa-Titres. Ensemble, ils ont proposé près de 80 milliards FCFA, soit un taux de couverture impressionnant de



Centre administratif, économique et financier de Lomé

399,56 %. Une sursouscription massive, qui témoigne de l'attractivité persistante des titres publics togolais. Les titres publics togolais continuent ainsi de stimuler l'appétit des investisseurs sur le marché régional.

Dans le détail, l'État togolais a mobilisé 6 milliards FCFA sur les Bons assimilables du Trésor (BAT) à 182 jours, et 16 milliards FCFA via des Obligations assimilables du Trésor (OAT) de maturité 3 ans, avec un taux d'intérêt fixe de 6,25 %. Deux instruments portant le même message ; celui de la solidité financière du Togo.

Depuis janvier 2025, le Togo a déjà levé 209,5 milliards FCFA, soit plus de 60 % de

son objectif annuel fixé à 332 milliards. Ce succès est le fruit d'une stratégie claire, lisible, et d'un climat de confiance. Pour les investisseurs, le Togo n'est pas qu'un émetteur : il est devenu un repère.

Edy Alley

Le FACT

Un levier discret mais puissant de la décentralisation

Depuis 5 ans, le Fonds d'appui aux collectivités territoriales (Fact) agit et impacte les communautés locales. Mis sur pied pour accompagner le développement local, le Fonds vient de franchir un cap symbolique : 41,8 milliards FCFA alloués aux communes et régions du pays entre 2020 et 2025.

Ce chiffre, révélé le 21 mai par la commission de gestion du Fonds, témoigne d'une dynamique constante. En 2020, la dotation n'était encore que de 2,63 milliards FCFA. Elle atteint 9,5 milliards en 2025. Une progression de plus de 260 % en 5 ans.

Derrière cette hausse, une volonté politique : celle de faire de la décentralisation une réalité palpable, au-delà des discours. L'installation des premiers conseils régionaux marque une nouvelle étape. Encore fallait-il leur donner les moyens d'agir. Le Fact répond alors à ce besoin.

Son rôle est d'offrir aux collectivités les ressources pour investir dans l'essentiel : eau, assainissement, éducation, aménagement urbain. Des priorités concrètes et

visibles, concrétisant des projets à échelle humaine, qui touchent le quotidien. « Le Fact est un outil de développement mis en place par l'État pour rendre visibles les actions réalisées dans les



collectivités territoriales », explique Siangou Koumtchane, secrétaire technique de la Commission de gestion. Et d'ajouter : « Il continuera à accompagner les communes et les régions afin de consolider les acquis et répondre aux besoins des populations à la base. »

Derrière ces mots, l'engagement de renforcer les territoires, non par des effets d'annonce, mais par des investissements ciblés, suivis, concrets. Le Fact ne fait pas la une, mais il

construit, pas à pas, les fondations d'un pays plus équilibré.

La décentralisation, souvent perçue comme une promesse abstraite, se concrétise en devenant le vrai moteur de la transformation territoriale.

Edy Alley

Financement des PME

Signature d'un accord en faveur du développement du secteur

Acteur non négligeable de l'économie nationale, les PME/PMI, souvent confrontées aux difficultés de financement, regagnent un nouveau souffle. Le 21 mai dernier, un accord stratégique a été signé entre l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) et la Société des postes du Togo (SPT).

L'objectif de cet accord est de rapprocher le financement des entrepreneurs et démultiplier les chances de réussite des projets locaux. Cet accord, scellé entre la directrice générale de l'ANPGF, Naka Gnassingbé De Souza et le directeur général de la Poste, Kwasi Kwadzo Dzodzro, ambitionne d'ouvrir une nouvelle ère pour l'accès au financement des PME/PMI au Togo. Désormais, le vaste réseau d'agences postales servira de relais



Naka Gnassingbé De Souza, directrice générale de l'ANPGF (à gauche) et Kwasi Kwadzo Dzodzro, directeur général de la Poste (à droite)

pour assurer le déploiement des financements et le suivi des projets sur toute l'étendue du territoire national. Trop souvent, les porteurs de projets en régions

reculées se heurtent à un mur : celui de la distance, du manque d'accompagnement ou encore de la lourdeur administrative. Grâce à cette alliance inédite, la

proximité deviendra un levier d'action. La Poste, présente jusque dans les coins les plus isolés, devient ainsi le bras opérationnel d'un système pensé pour être plus inclusif et plus

agile.

Depuis sa création en 2006, l'ANPGF a déjà mobilisé « 17,5 milliards FCFA au profit de 1400 petites et moyennes entreprises ». Des chiffres qui témoignent d'un engagement solide, mais qui restent encore en deçà du potentiel entrepreneurial du pays. En s'adossant à un partenaire aussi implanté que la Poste, l'agence espère franchir un cap.

Le gouvernement, à travers cette dynamique, veut poser les jalons d'un écosystème propice à l'essor des PME/PMI. Plus qu'un vœu pieux, c'est un pari sur l'avenir, sur cette armée discrète d'entrepreneurs qui bâtissent au quotidien l'économie togolaise.

Edy Alley

Accès à l'eau potable

Mécanismes pour un Togo abreuvé

Au Togo, l'accès équitable à l'eau potable reste vital. Si les centres urbains connaissent depuis quelques années une amélioration sensible de leur desserte en eau, plusieurs localités de l'intérieur du pays continuent de faire face à des périodes d'indisponibilité légère. Pour remédier à cette situation, des opérations de branchements privés, sont menées.

C'est une initiative qui vise à rapprocher le service de distribution des populations et à renforcer la couverture nationale en eau potable. Dans de nombreuses zones, surtout rurales, l'approvisionnement en eau repose essentiellement sur des bornes fontaines publiques, souvent prises d'assaut aux premières heures du jour et en fin d'après-midi. Cette forte sollicitation provoque des ruptures et des files d'attente interminables. Cette réalité encourage la TdE à favoriser les branchements individuels à domicile, afin de

subventionnés pour les foyers modestes, la TdE met en place des facilités de paiement et des tarifs sociaux pour encourager les familles à s'équiper. Grâce au soutien de partenaires comme l'Agence française de développement (AFD), sans oublier l'apport du gouvernement, les coûts de branchement sont réduits pour les foyers à revenus modestes. L'illustration parfaite a été la période de la Covid-19 où la TdE a revu le prix du branchement vraiment à la baisse. Cette mesure a permis à des milliers de ménages d'accéder, pour la première fois, à un point d'eau directement chez eux, réduisant ainsi les corvées quotidiennes, particulièrement pour les femmes et les jeunes filles traditionnellement chargées de la collecte.

Selon le rapport d'activité de la TdE, le nombre de branchements privés réalisés par région se présente comme suit : 1 310 dans la région Maritime et 465 dans les Plateaux.

TdE s'attelle à moderniser et à étendre les réseaux de distribution existants. Depuis quelques années, des kilomètres de canalisations sont posés

connaît une accélération notable au cours de cette dernière décennie. Dans les villages les plus reculés où les rivières, souvent insalubres, constituaient

les distances parcourues pour accéder à l'eau.

Le nombre de forages équipés de pompes à motricité humaine



Branchements

ou renouvelés dans les zones rurales et semi-urbaines.

Forages de pompes à motricité humaine dans les régions : chiffres des deux dernières années

Dans la quête d'un mieux-être pour ses populations rurales, le Togo poursuit

jadis la seule source d'approvisionnement en eau, ces forages apparaissent comme une véritable délivrance. Leur déploiement permet de rapprocher l'eau potable des communautés, contribuant ainsi à limiter les maladies hydriques et à alléger la corvée d'eau, particulièrement éprouvante pour les femmes et les enfants.

La pompe à motricité humaine, choix technique privilégié pour ces ouvrages, séduit par sa simplicité d'utilisation et sa robustesse. Actionnée manuellement, elle fonctionne sans électricité et nécessite peu d'entretien, ce qui en fait une solution parfaitement adaptée aux zones rurales où les infrastructures énergétiques demeurent limitées. Dans la région des Savanes, zone septentrionale moins couverte précédemment, de nouveaux forages ont été inaugurés ces dernières années, permettant à plusieurs ménages de bénéficier, pour la première fois, d'un point d'eau sécurisé. Cette avancée, saluée par les communautés locales, transforme le quotidien et réduit significativement

installées par région en 2023 et 2024 a été dévoilé par les dirigeants dans le Budget citoyen 2025. S'agissant des réalisations de 2024, il est indiqué que 9 forages ont été rendus accessibles dans la région des Plateaux, 6 dans la région Centrale, 145 dans la région de la Kara, 91 dans la région des Savanes. Le tout pour un total de 251 forages. En plus, les organisations non gouvernementales (ONG), partenaires privilégiés du gouvernement et d'autres partenaires techniques, ont réalisé 98 forages PMH. Dans la région de la Kara, pour cette année 2025, 117 forages équipés de pompes à motricité humaine sont attendus, contre 271 dans la région des Savanes.

Il est connu que le taux de desserte en eau potable en milieu rural en 2024 est de 76,51 %. Il est attendu à 79 % en 2025. En milieu semi-urbain, il était de 60,05 % en 2024 et devrait monter à 63 % selon les prévisions.

En effet, les ouvrages d'eau permettent de renforcer la cohésion sociale en offrant aux villages des lieux de rencontre et d'échanges.



Compteur TdE

désengorger les points publics et d'offrir aux ménages une meilleure qualité de service.

TdE : 2 515 branchements privés réalisés en 2024

Dans le cadre du programme de branchements

126 branchements ont été obtenus dans la région Centrale, contre 230 dans celle de la Kara. Dans la région des Savanes, ce sont 206 branchements privés qui ont été effectués. Le total de tous ces raccordements revient à 2 515. Parallèlement aux branchements privés, la

inlassablement son programme d'installation de forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) à travers l'ensemble de ses régions. Cette initiative, inscrite dans la dynamique de réduction des inégalités sociales et d'amélioration des conditions de vie,

Ils contribuent, de surcroît, à fixer les populations rurales sur leurs terres et à limiter l'exode vers les centres urbains. Ces forages redonnent vie aux campagnes togolaises et participent à bâtir un avenir plus serein pour les générations futures.

Solution aux pénuries avec les postes d'eau autonomes

L'accès à l'eau potable demeure un défi pour de nombreuses communautés rurales. Une raison suffisante qui fait multiplier les initiatives parmi lesquelles figure le déploiement des Postes d'eau autonomes (PEA), des infrastructures modernes qui révolutionnent la gestion de l'eau dans plusieurs régions du territoire. Un PEA est un ouvrage comprenant un forage, un réservoir de stockage comportant plus de robinets de puisage. C'est une installation qui

offrant aux populations un accès permanent à une eau potable de qualité.

Dans les villages isolés, ces PEA sont devenus des symboles d'espoir et de dignité retrouvée. Ils sont accessibles à toute la communauté, permettant de puiser, de stocker et de distribuer l'eau en continu, sans recourir au réseau électrique national. Grâce à leur conception adaptée aux réalités rurales, les PEA desservent des centaines de ménages et garantissent un débit suffisant pour répondre aux besoins quotidiens en eau potable. Cette solution technique, respectueuse de l'environnement et économiquement viable, s'intègre parfaitement dans la politique togolaise de développement durable.

L'installation de ces postes autonomes contribue à réduire considérablement les maladies liées à la

interminables aux anciens puits et la corvée d'eau pour les femmes et les enfants font désormais partie des souvenirs dans les localités

eau potable de proximité encourage la création de petits jardins maraîchers, le développement de microentreprises et la valorisation des produits

Les organisations non gouvernementales (ONG), les associations et les partenaires techniques et financiers ont réalisé 109 PEA, lit-on dans le



Forage

desservies. Ces ouvrages sont perçus comme de véritables acquis sociaux. Ils facilitent également le maintien des enfants à l'école.

locaux.

Le pays ambitionne de se doter de plus de PEA au cours des prochaines années. Cette démarche s'inscrit dans la Feuille de route gouvernementale et dans la stratégie nationale d'accès universel à l'eau potable d'ici 2030.

Nombre de PEA à installer par région en 2025, vers un accès universel d'ici à 2030

Ils devraient être au nombre de 205, en raison de 87 dans la région des Plateaux pour 1,06 milliard de francs CFA, 18 dans la région Centrale pour un coût de 708 millions de francs CFA, et 15 dans la région de la Kara pour 80 millions de francs. Dans les Savanes, les autorités prévoient d'en construire 85 pour plus de 2 milliards de francs (données inscrites dans le Budget citoyen 2025). Le tout revient à un coût d'environ 4 milliards.

document officiel.

Le gouvernement ambitionne de garantir un accès universel à l'eau potable d'ici à 2030, conformément aux engagements pris dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD). Le programme de branchements privés initié par la TdE s'inscrit dans cette vision et devrait être renforcé dans les années à venir.

D'autres projets structurants, notamment la construction de nouvelles stations de traitement et la réhabilitation des réseaux vieillissants, sont également annoncés. Une dynamique saluée par les populations bénéficiaires, pour qui l'eau potable n'est plus un luxe, mais un droit fondamental auquel chacun doit pouvoir prétendre.

Luc Biova



Pompe à motricité humaine

fonctionne de manière indépendante grâce à des systèmes de pompage solaire et des réservoirs de grande capacité,

consommation d'eau insalubre, telles que les diarrhées, le choléra et les infections parasitaires. Les files d'attente

Outre l'aspect sanitaire, les PEA favorisent l'émergence d'activités génératrices de revenus. La disponibilité d'une



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ANDRIEHOPE
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise

FRENCH
CERT
ISO CERTIFIED



www.pia-togo.com

LOME-MA-00402201CA

DEUXIEME ORIGINAL

**SIGNIFICATION DE LA GROSSE DU JUGEMENT
N°0718/2023 EN DATE DU 26 AVRIL 2023**

En deux mille vingt-cinq,

Et le Mardi 07 (10) Février à 11 heures 42 minutes ;

1- A la requête de Madame TAMAKLOE Kokoul Ami, Caissière demeurant et domiciliée à Lomé quartier Baguida, Téléphone : 90 32 92 01 ;

2- Madame TAMAKLOE Kokoul Ami, caissière demeurant et domiciliée à Lomé quartier Baguida, Agissant, pour le compte de sa fille, mademoiselle DADZIE Aba Madjé Mariane Tracy ;

Assistées de Maître MONNOU Tiburce, Avocat au Barreau National du TOGO, Angle 1294 Rue Santigou (99 TKN) et 234, Rue Abougou (derrière le Centre aéré du CERFER), 06 BP : 62296 Lomé 06, Tél : 22 61 08 08, Fax : 22 61 15 15, courriel : contact@monnat.com ;

J'ai,

Georges A. D. AZANKEY
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
et le Tribunal de Grande Instance de
LOME demeurant et domicilié en ladite
Ville 585 Bd Jean Paul II près des Palais
Nationaux.
Tél. 22 24 22 26 / 01 71 01 01

Signifié et laissé à :

Madame DADZIE Adzowa Dzidula, Secrétaire Bilingue, demeurant et domiciliée à Lomé, quartier Sogbossito, Tél : 93 01 73 01, où étant et parlant à : la requise n'a domicile ni résidence connus, nous avons été conformément à l'article 58 du Code de procédure civile, affiché la grosse du jugement n°0718/2023 du 26 Avril 2023 et la porte principale du Tribunal de Grande Instance de Lomé puis remis au Journal TOGOMATIN aux fins d'insertion, de l'exploit de signification de la dite grosse.

Copie de la grosse du jugement N°0718/2023 rendu le 26 avril 2023 par le Tribunal de Grande Instance de Lomé dont la teneur suit :

« Statuant publiquement, contradictoirement, en matière civile ;

En la forme :
Reçoit les requérantes en leur action régulière ;
Reçoit également les demandes reconventionnelles de la requise ;

Au fond :
Dit les demandes incidentes de la requise mal fondées et les en déboute ;
Dit par contre l'action des requérantes partiellement fondée ;

LOME-MA-00402201CA

Arrête le reliquat partageable à la somme de quarante un million neuf cent cinquante-cinq mille six cent quatre-vingt-quatre (41 955 684) francs CFA ;

Condamne en conséquence madame DADZIE Adzowa Dzidula à payer à madame TAMAKLOE Kokoul Ami et à mademoiselle DADZIE Aba Madjé Mariane, la somme de vingt millions neuf cent soixante-dix-sept mille huit cent quarante-deux (20 977 842) francs CFA représentant leur quote-part sur le produit de vente de l'immeuble successoral objet du Titre Foncier N°11 406 RT ;

Ordonne l'exécution provisoire du présent jugement nonobstant toutes voies de recours et sans caution ;

Condamne madame DADZIE Adzowa Dzidula aux entiers dépens ».

De suite à même requête, j'ai, huissier susdit et soussigné, informé madame DADZIE Adzowa Dzidula du droit qui lui appartient de relever appel du jugement N°0718/2023 rendu le 26 avril 2023 par le Tribunal de Grande Instance de Lomé, par-devant la Cour d'appel de Lomé, dans un délai d'un (01) mois à compter de la date de la présente signification.

La présente signification lui est faite à toutes fins utiles que de droit ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ELLE N'EN IGNORE**

Je lui ai, étant et parlant comme ci-dessus, laissé copie de la grosse du jugement N°0718/2023 rendu le 26 avril 2023 par le Tribunal de Grande Instance de Lomé, ainsi que celle du présent exploit dont le coût est de : 30 000 FCFA.

EL: (01)
Copie de la grosse du jugement N°0718/2023 du 26 avril 2023

L'Huissier,
Georges A. D. AZANKEY
Huissier de Justice - LOMÉ

Tovia

“Notre démarche n'est pas contre quelqu'un. Elle est pour le Togo”, Koamy Gbloekpo Gomado

« Notre démarche n'est pas contre quelqu'un. Elle est pour le Togo. » Cette phrase, à elle seule, résume l'essence du regroupement citoyen Tovia (Togolais, viens agir). Un appel vibrant lancé, ce samedi 24 mai à Lomé, non pas aux calculs partisans, mais aux consciences prêtes à bâtir, localement, un avenir commun.

Au Centre Communautaire de Bè, ce samedi, l'affluence a été celle des grands jours avec ces abords noirs de monde. C'est dans cette ambiance festive que le regroupement citoyen indépendant Tovia a officiellement vu le jour. Son nom claque comme un mot d'ordre. Tovia n'est ni un parti politique, ni une énième plateforme sans lendemain. C'est, selon ses initiateurs, un appel à l'éveil, à l'action et à la responsabilité collective pour impacter le développement local.

Son initiateur, Koamy Gbloekpo Gomado, maire de la commune Golfe 1, récemment écarté de l'ANC, donne le ton : « Nous ne venons pas pour parler.

Nous venons pour agir. » Et l'ambition est de : participer aux élections municipales du 10 juillet 2025 avec des candidats « compétents, intègres et enracinés dans leur territoire », a-t-il ajouté.

Tovia repose sur trois piliers : le développement inclusif, la compétence, et la transparence. Des mots simples, mais porteurs de sens. « Aucun Togolais ne doit être laissé de côté », martèle Koamy Gbloekpo Gomado. Pour les initiateurs, avec Tovia, l'action commence au pied de chez soi, dans les ruelles de Lomé, les sentiers des villages, les rues des communes. « Le développement ne se fera pas d'en haut. Il doit partir de nous, de la base. », a précisé le regroupement.

La compétence, dit-il, ne se limite pas aux diplômes. Elle se conjugue aussi avec la sagesse des anciens, le bon sens communautaire et l'efficacité dans l'action. Quant à la transparence, elle « va au-delà de la

gestion financière. Elle signifie aussi honnêteté, clarté des intentions et implication sincère », a mentionné le maire de la commune Golfe 1.

Tovia rassemble d'anciens

nous n'y voyons aucun inconvénient », précise Koamy Gbloekpo Gomado. “Notre démarche n'est pas contre quelqu'un. Elle est pour le Togo, pour nos villages, nos quartiers et

communautés », a-t-il ajouté.

Tovia ne veut pas incarner l'opposition, encore moins le pouvoir. Il veut incarner l'action juste, celle qui change les choses. C'est



Koamy Gomado, s'adressant aux membres du regroupement

cadres de l'ANC et du NET, des figures aguerries mais désireuses de sortir des lignes partisans. « Si un parti politique vient vers nous pour une collaboration sur des projets concrets,

nos familles. Elle est pour cette jeunesse qui attend qu'on lui fasse confiance. Elle est pour ces femmes et ses hommes qui œuvrent chaque jour, souvent dans l'ombre à faire vivre nos

pour cela qu'il mise sur la force du terrain, la voix du quartier, l'énergie des oubliés. Le Togo de demain, affirme-t-il, « se construira avec vous ».

Edy Alley



COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

N° 007/2025/OTR/CG/CI/DCCF

SECURISATION DES PROPRIETES FONCIERES PAR LA MISE A JOUR DU GEOREFERENCEMENT DES ANCIENS TITRES FONCIERS

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance du public et particulièrement des détenteurs des titres fonciers non géoréférencés, notamment ceux antérieurs à 2007, qu'ils sont invités à saisir les services du cadastre et de la conservation foncière à Lomé ou dans les chefs-lieux de régions en vue des formalités de géoréférencement et de mise à jour, contre paiement des frais forfaitaires unique de trente-cinq mille (35000) francs CFA par dossier.

Compte tenu de l'importance du géoréférencement dans la sécurisation des propriétés foncières, le Commissaire Général exhorte les personnes concernées à prendre immédiatement attache avec les services compétents de l'OTR indiqués ci-dessus pour les dispositions de régularisation qui s'imposent.

Fait à Lomé, le 21 mai 2025

Le Commissaire Général p. i.

Philippe Kokou B. TCHODJE

Football féminin

Troisième session de formation des entraîneurs à Lomé

Placé sous le thème porteur « Le sport au service de l'émancipation des femmes », cette initiative s'inscrit dans la continuité d'un engagement fort pour le développement du football féminin au Togo. Après le succès des deux premières éditions, cette nouvelle session rassemblera une autre vague d'entraîneurs, hommes et femmes, tous dévoués à la promotion et à l'encadrement du football féminin à la base. L'objectif est de renforcer leurs compétences techniques et pédagogiques, tout en leur offrant les outils nécessaires pour accompagner efficacement



Entraîneurs en formation

les jeunes filles dans leur parcours sportif et personnel. Le programme de formation s'annonce riche et diversifié, combinant

modules théoriques sur les fondamentaux de l'entraînement, la gestion d'un groupe féminin, et la planification des séances,

avec des ateliers pratiques sur le terrain. Les formateurs nationaux mobilisés pour l'occasion mettront un point d'honneur

à adopter une approche inclusive et adaptée aux réalités locales. Cette initiative est une pierre angulaire de la vision stratégique de la FTF, portée avec conviction par son président, Guy Akpovy. La professionnalisation du football féminin est un axe prioritaire pour l'instance.

Cet atelier bénéficie également du soutien précieux du programme FIFA Women's Development, ainsi que de l'appui technique indispensable de partenaires engagés comme la GIZ et La Guilde, tous unis pour la promotion de l'égalité des genres à travers le sport.

Luc Biova

Journée de l'Afrique

Bouchra Hajji porte un message du volleyball African

La journée d'hier 25 mai 2025 a été marquée par la célébration de la Journée de l'Afrique. Dans un message inspirant, Bouchra Hajji, présidente de la Confédération africaine de volleyball (CAVB), a souligné l'importance de cette journée pour tous les Africains.

africaines.

La présidente de la CAVB a mis en lumière le parcours commun que nous avons tous partagé, un chemin jalonné de défis

comme vecteur d'unité et de développement. Le volleyball, comme d'autres disciplines, a le pouvoir de rassembler les peuples, de transcender les frontières et de promouvoir la paix



Bouchra Hajji

C'est l'occasion de célébrer non seulement l'anniversaire de l'unité africaine, mais aussi les valeurs de résilience et de détermination qui caractérisent notre continent. « Chères sœurs et chers frères du Continent », commence-t-elle, rappelant ainsi l'unité qui nous lie tous, peu importe nos différences. Elle évoque les 62 années écoulées depuis la création de l'Organisation de l'Unité Africaine africaine, un moment charnière qui a marqué le début d'une ère de coopération et de solidarité entre les nations

mais aussi de succès. Elle souligne que, malgré les obstacles, l'Afrique a su faire preuve d'une résilience remarquable, s'adaptant et évoluant face aux défis contemporains.

Elle rappelle également le potentiel immense qui reste à explorer. « Nous avons encore tant à accomplir », déclare-t-elle, appelant à une mobilisation collective pour continuer à bâtir un avenir meilleur pour les générations à venir.

En tant que présidente de la CAVB, Bouchra Hajji insiste sur le rôle du sport

et la compréhension mutuelle.

En définitive, son message est un appel à l'action, à l'engagement et à la solidarité. En ce jour de célébration, elle invite chaque Africain à contribuer à l'édification d'un continent fort, uni et prospère. « La Journée de l'Afrique n'est pas seulement une commémoration, mais un moment de réflexion sur notre avenir commun et sur les actions que nous devons entreprendre pour réaliser notre plein potentiel », a-t-elle conclu..

Luc Biova

Togo D2

Divorce entre ASFOSA son entraîneur Amégnito Akouété

L'Association sportive de la forêt sacrée (ASFOSA) a décidé, le 21 mai 2025, de mettre fin à sa collaboration avec son entraîneur principal, Amégnito Akouété, suite à une série de résultats décevants.

La défaite à domicile contre Agaza FC (0-1) lors de la 11e journée du championnat de deuxième division togolaise a été le point culminant d'une série de performances insatisfaisantes, notamment des matchs nuls et des défaites concédées, en particulier

occupe actuellement la 6e place du classement avec 12 points, un bilan jugé insuffisant par la direction du club. Pour assurer la continuité, l'adjoint Djamilou N'Gwambaba, connu sous le nom de Djima, a été nommé entraîneur intérimaire.

Il aura la tâche de redresser la situation de l'équipe, en commençant par le prochain déplacement chez Dyto, le leader du groupe A.



Amégnito Akouété

à domicile. Arrivé en début de saison avec pour mission de faire monter le club en première division, M. Akouété n'a pas réussi à atteindre les objectifs fixés.

Sous sa direction, ASFOSA

Cette décision marque un tournant pour ASFOSA, qui espère ainsi insuffler une nouvelle dynamique à son équipe pour atteindre ses objectifs en cette fin de saison.

Luc Biova

1^{er} ORIGINAL

ASSIGNATION EN REVENDICATION DE DROIT DE PROPRIÉTÉ

L'an deux mil vingt-Cinq (2025)
Et le Mardi vingt (20) Mai à 12 heures 05 minutes

la requête Monsieur **LABA Kokoussé**, demeurant et domicilié à Lomé, Tél : 90 53 83 56 ;

J'ai

M^e Bawini-Dama KPELOU,
Ministre de Justice près la Cour d'Appel et le
Agré-Correlé, 10 m dans la zone de la Justice après
le siège bâlé sur le Bd Faoué Gassingbé
Lomé

Donné assignation à :

1- Monsieur **ADJAVON Kossé**, demeurant et domicilié à Lomé Tél : 90 52 75 03/99 91 92 92, où étant et parlant à : *L'ayant contacté avec les deux voisins ci-dessus en le premier est inaccessible et le second, la personne moi-même affirme ne pas connaître le requis, avons procédé par affichage à la porte principale de l'ancien domicile du TGT-Lomé conformément à l'article 58 du Code de Procédure Civile.*

2- Monsieur **AFOLA Yao Eric**, demeurant et domicilié à Lomé où étant et parlant à : *la personne de Monsieur AFOLA Kossi, son grand-frère qui a reçu copie de l'acte pour lui et visé les originaux.*

99 56 99 06

D'avoir à comparaître le **MARDI 27 MAI 2025 A HUIT (08) HEURES PRÉCISES**, jour et heure suivants s'il y a lieu à l'audience par devant le Tribunal de Grande Instance de Lomé statuant en matière civile au Palais de Justice de ladite ville ;

Leur rappelant qu'ils doivent se présenter en personne ou se faire représenter par un Avocat inscrit au Barreau ou un mandataire dûment habilité faute de quoi, une décision pourra être rendue en leur contre sur les seules prétentions et arguments développés par mon requérant.

POUR

Attendu que Monsieur **LABA Kokoussé** est propriétaire par voie d'achat d'un domaine foncier sis à Lomé quartier **Afao Sagbado** au lieudit **Démé** d'une surface de deux ares cinquante-sept centiares (02 a 57 ca) formant le lot N°12245A,;

Attendu qu'il tient son droit de propriété de Monsieur **Kossi Senam Joel Sassou** qui auparavant avait acquis ledit domaine de Monsieur **AFOLA Yao Eric** (pièces n°01 et 02) ;

Attendu qu'à la suite de ses vendeurs successifs, il a toujours exercé les prérogatives attachées au droit de propriété sans aucune inquiétude ;

Attendu que curieusement, il vient d'être mis au courant que le requis **ADJAVON Kossé** élève des velléités sur le domaine et va même jusqu'à entreprendre des travaux de construction sur les lieux ;

Attendu que pour éviter de se retrouver dans le fait accompli, il a sollicité et obtenu du Président du Tribunal de Grande Instance de Lomé l'ordonnance n°547/2025 du 26 février 2025, laquelle a été régulièrement exécutée et signifiée au requis (pièces n° 3,4 et 5) ;

Attendu qu'il ne fait l'ombre d'aucun doute que le droit de propriété de Monsieur **LABA Kokoussé** est menacé ;

Que dans ces conditions, il y a lieu de saisir la juridiction de céans pour s'entendre confirmer le droit de propriété de Monsieur **LABA Kokoussé** sur le domaine foncier sis à Lomé quartier **Afao Sagbado** au lieudit **Démé** d'une surface de deux ares cinquante-sept centiares (02 a 57 ca) formant le lot N°12245A,;

PAR CES MOTIFS

Voir venir les requis ;

- Confirmer le droit de propriété de **LABA Kokoussé** sur le domaine foncier sis à Lomé quartier **Afao Sagbado** au lieudit **Démé** d'une surface de deux ares cinquante-sept centiares (02 a 57 ca) formant le lot N°12245A ;
- Ordonner l'expulsion des requis et leurs compères dudit domaine ;
- Ordonner la démolition de toute construction que les requis ou des personnes de leur chef ont érigée sur le domaine ;
- Condamner les requis à dix millions (10.000.000) FCFA de dommages-intérêts pour trouble de jouissance ;
- Ordonner l'exécution provisoire de la décision à intervenir ;

**SOUS TOUTES RESERVES
A CE QU'ILS N'EN IGNORENT**

Je leur ai, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé à chacun copie du présent exploit dont le coût est de **30.000 F CFA/destinataire**.

L'HUISSIER



Union parlementaire africaine

Le Togo a activement pris part aux assises de Rabat au Maroc

La 83^{ème} session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine (UPA) s'est tenue du 21 au 22 mai 2025 à Rabat, capitale du Royaume du Maroc.

Organisée au siège de la Chambre des représentants, cette rencontre de haut niveau a réuni des délégations issues de plusieurs Parlements nationaux africains, dont celui du Togo, autour d'un objectif commun : renforcer la coopération interparlementaire sur le continent et consolider les initiatives en faveur de la paix, de la sécurité et du développement durable. Cette session, ouverte par Rachid Talbi El Alami, président de la Chambre des représentants, Mohamed Ould Errachid, président de la Chambre des conseillers, et Ali Kolotou Tchäimia, président du Comité exécutif de l'Union et président de l'Assemblée nationale de la

République du Tchad, a été marquée par des échanges approfondis portant sur le bilan des activités de l'UPA entre les deux sessions, l'adoption du rapport et des recommandations de la Commission de contrôle des comptes et des rapports financiers pour l'année 2024, ainsi que les préparatifs de la 47^{ème} session de la Conférence de l'Union, et la révision du statut et du règlement intérieur.

Au cours de cette session, le Comité exécutif a adopté le projet d'ordre du jour de la 47^{ème} session de la Conférence de l'Union parlementaire africaine. Il a également décidé d'élargir la composition de la Commission chargée d'examiner les propositions d'amendement du statut et du règlement intérieur, en y intégrant des représentants supplémentaires de plusieurs Parlements, dont

celui du Royaume du Maroc. La session a également été l'occasion de réaffirmer l'importance du renforcement de l'UPA et de l'évolution de ses mécanismes, en particulier en matière de gouvernance, d'efficacité et d'efficacités, afin de lui permettre de poursuivre l'accomplissement optimal de ses missions.

À l'issue des travaux, il a été annoncé que la 84^{ème} session du Comité exécutif de l'Union parlementaire africaine se tiendra au mois de novembre 2025 à Kinshasa, capitale de la République démocratique du Congo. Créée en 1976, l'Union parlementaire africaine regroupe à ce jour 41 Parlements nationaux. Elle se donne pour mission de promouvoir la concertation entre les législations nationales, de renforcer l'action parlementaire

commune et de soutenir les valeurs démocratiques à travers le continent africain. Le Togo a activement pris part à ces assises de Rabat à travers une délégation conduite par l'honorable

interparlementaire et internationale.

La participation du Togo à cette importante réunion parlementaire témoigne de son engagement constant en faveur du



La délégation togolaise à Rabat au Maroc

Sourou Kpatcha, premier questeur de l'Assemblée nationale, accompagnée de l'honorable Raymonde Kayi Lawson Boe-Allah, députée, et de Kokuvi Elom Ahli, directeur de la coopération

dialogue interafricain, de la solidarité entre institutions représentatives, et de la construction d'une Afrique unie, souveraine et prospère.

E. Dadzie

**CHINA
MOUTAI**

MOUTAI

茅台醇
1992

500ml
KWEICHOW MOUTAI CO., LTD.

DISPONIBLE DANS LES BARS RESTAURANTS ET SUPERMARCHÉS
IMMEUBLE MARINA BAY . BOUTIQUE N5 . BOULEVARD DU MONO

INFOLINE: +228 70340292 | MOUTAI TOGO & BÉNIN

WWW.GMDISTRIBUTIONS.COM

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ